



## Demande d'allègement pour les contribuables – Annuler des pénalités ou des intérêts ou y renoncer

Veillez lire les « Renseignements utiles pour remplir ce formulaire » à la page 4.

### Partie 1 – Identification

Nom du contribuable		<b>Numéro(s) de compte(s) pour cette demande</b>	
		Particulier : numéro d'assurance sociale <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 20px; margin-top: 5px;"></div>	
Adresse postale		Employeur : <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 20px; margin-top: 5px;"></div>	
		Inscrit aux fins de la TPS/TVH : <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 20px; margin-top: 5px;"></div>	
		Société : <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 20px; margin-top: 5px;"></div>	
Ville	Prov./terr./état	Autre : numéro de compte, genre de déclaration, etc.	
Code postal/Code zip	Pays (si autre que le Canada)		
Téléphone :		Maison <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 20px; margin-top: 5px;"></div>	Travail <div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 20px; margin-top: 5px;"></div>

### Partie 2 – Détails de la demande

1. Genre de demande :

a)  Allègement des pénalités : *Précisez le genre de pénalité et le montant, s'ils sont connus* \_\_\_\_\_

b)  Allègement des intérêts : *Précisez le genre d'intérêt et le montant, s'ils sont connus* \_\_\_\_\_

2. Raison(s) :

Indiquez la ou les raisons pour lesquelles vous présentez une demande.

<input type="checkbox"/> Erreur de l'Agence du revenu du Canada	<input type="checkbox"/> Catastrophe naturelle ou d'origine humaine
<input type="checkbox"/> Délai de l'Agence du revenu du Canada	<input type="checkbox"/> Décès/accident/maladie grave/troubles émotifs ou souffrance morale
<input type="checkbox"/> Difficultés financières/incapacité de payer	<input type="checkbox"/> Troubles civils
<input type="checkbox"/> Autres circonstances : <i>Précisez</i> _____	

\_\_\_\_\_





## Renseignements utiles pour remplir ce formulaire

1. Utilisez ce formulaire pour toute demande d'allègement des pénalités ou des intérêts.
2. Remplissez un formulaire par contribuable. Si vous remplissez le formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement.
3. Pour en savoir plus sur les demandes d'allègement des pénalités ou des intérêts, allez à [canada.ca/allegement-contribuables](http://canada.ca/allegement-contribuables), ou consultez la *Circulaire d'information IC07-1R1* ou le *Mémorandum sur la TPS/TVH 16-3*, le cas échéant. Vous pouvez également composer le **1-800-959-7383** (demandes pour les particuliers) ou le **1-800-959-7775** (demandes pour les entreprises et les travailleurs indépendants).
4. Remplissez ce formulaire et envoyez-le, accompagné de toutes les pièces justificatives, au bureau désigné indiqué dans la liste à la page suivante. Si vous présentez une demande de deuxième examen, adressez votre demande au gestionnaire, Allègements pour les contribuables, et envoyez-la au bureau désigné indiqué sur la liste.

### Glossaire

- Troubles civils : un exemple serait une grève des postes.
- Catastrophe naturelle ou d'origine humaine : un exemple serait une inondation ou un incendie.
- Difficultés financières :
  - Dans le cas d'un particulier, on entend une souffrance financière ou le manque des éléments nécessaires aux conditions de vie normale, tels que la nourriture, les vêtements, le logement, les soins médicaux, et les éléments non essentiels raisonnables.
  - Pour une entreprise, l'expression « difficultés financières » renvoie aux situations où la continuité des opérations de l'entreprise, les postes des employés et le bien-être de la collectivité dans son ensemble sont compromis.
- Deuxième examen : demande faite à la suite d'une première demande d'allègement pour les contribuables qui a été refusée en totalité ou en partie.

### Pièces justificatives

Présentez tous les documents pertinents qui appuient votre demande d'allègement des pénalités ou des intérêts. Nous vous recommandons d'inclure des copies de toute correspondance en provenance de l'ARC (avis, états de compte, lettres, etc.) qui indique le montant de pénalité ou d'intérêts imputé à votre compte.

Selon la raison de votre demande, voici des exemples de pièces justificatives :

- certificat du médecin ou lettre qui précise la nature de la maladie, la durée du traitement (date de début de la maladie et date prévue de rétablissement), les dates auxquelles le patient a séjourné à l'hôpital, le cas échéant, et les explications quant aux effets que votre état de santé a pu avoir sur votre capacité à respecter vos obligations fiscales;
- certificat de décès;
- rapport de police ou d'incendie;
- relevés d'assurance;
- détails de l'erreur ou du délai causé par l'ARC.

### Cas de difficultés financières

- Divulgence complète de la situation financière : les pièces justificatives pourraient comprendre les états financiers (l'état des revenus et des dépenses, l'état de l'actif et du passif), l'état actuel du compte de prêt hypothécaire et de l'évaluation foncière, les copies de baux de location, les états de prêts et les factures mensuelles, les relevés bancaires des trois derniers mois, les relevés d'investissements actuels, les états de cartes de crédit des trois derniers mois, etc. Pour une divulgation complète de votre situation financière, nous vous recommandons d'utiliser le formulaire RC376, *Demande d'allègement pour les contribuables – État des revenus et dépenses, actif et passif pour les particuliers*.

**Remarque :** Vous pouvez envoyer des photocopies des pièces justificatives.

## Où envoyer ce formulaire

Envoyez le formulaire rempli accompagné de toutes les pièces justificatives au bureau désigné selon votre province ou territoire de résidence, conformément à ce qui suit :

<b>Province ou territoire de résidence</b>	<b>Bureau désigné</b>
Colombie-Britannique et Yukon	Bureau des services fiscaux de Vancouver 9755, boulevard King George Surrey BC V3T 5E1
Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, et Nunavut	Centre fiscal de Winnipeg 66, chemin Stapon Winnipeg MB R3C 3M2
Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, et Terre-Neuve-et-Labrador	Centre fiscal de l'Île-du-Prince-Édouard 275, chemin Pope Summerside PE C1N 5Z7
Québec	Centre national de vérification et de recouvrement de Shawinigan-Sud 4695, boulevard de Shawinigan-Sud Shawinigan QC G9P 5H9
Contribuables non-résidents ou internationaux (pour les particuliers, les sociétés, les fiducies, ainsi que pour l'impôt de la partie XIII et des comptes de retenue des non-résidents)  Pour tous les autres comptes de non-résidents (par exemple, TPS/TVH, retenues sur la paie, taxes d'accise, autres prélèvements et droits d'accise), envoyez votre demande au bureau désigné ci-haut, d'après l'emplacement physique de votre entreprise ou du bureau des services fiscaux qui dessert votre entreprise.	Section des retenues des non-résidents Centre fiscal de Sudbury Case postale 20000, succursale A, Sudbury ON P3A 5C1 Canada